

Appel à candidatures 2025

Formation professionnelle certifiante pour artistes plasticien·nes

Résidence internationale pour commissaires d'exposition

Calendrier

Dépôt de candidature

Du 13 janvier au 23 mars 2025

Programme

Artistes : 6 octobre 2025 – 30 avril 2026

Commissaires : 2 mars – 27 mars 2026

Contact

Coline Dupont
generator@40mcube.org

Initié et porté par 40mcube, en partenariat avec l'entreprise Self Signal, **GENERATOR** est une **formation professionnelle gratuite, certifiante***, à destination d'artistes plasticien·nes, et une **résidence internationale** de commissaires d'exposition.

Un jury de professionnel·les constitué d'un·e commissaire d'exposition indépendant·e ou d'un·e responsable de centre d'art, d'un·e artiste-auteur·rice et d'un·e représentant·e de 40mcube sélectionne chaque année **quatre artistes plasticien·nes, diplômé·es depuis deux ans minimum, et leur donne les moyens, pour une durée de sept mois, de se consacrer entièrement à leur pratique artistique.** Iels développent et approfondissent leur travail de recherche, produisent des œuvres, constituent leurs réseaux professionnels et acquièrent les compétences administratives, comptables, juridiques et méthodologiques propres à leur domaine d'activité.

GENERATOR propose à chacun·e d'entre eux·elles un **accompagnement individualisé, un atelier collectif, des financements et des rencontres privilégiées avec des professionnel·les de l'art contemporain** en France et à l'étranger.

GENERATOR sélectionne chaque année **deux à quatre commissaires d'exposition pour un séjour de prospection** d'un mois en Bretagne. Iels rencontrent artistes et professionnel·les qui résident sur ce territoire et écrivent deux textes sur le travail des artistes du programme de la formation.

GENERATOR propose à chacun·e d'entre eux·elles un **espace de travail, des financements et des rencontres privilégiées avec des professionnel·les de l'art contemporain** en Bretagne.

Avec la collaboration des centres d'art La Criée (Rennes) et Passerelle (Brest), du Frac Bretagne, des Archives de la critique d'art (Rennes), de Documents d'artistes Bretagne et d'a.c.b - art contemporain en Bretagne, ce programme fédère et met à la disposition de jeunes artistes et commissaires d'exposition les **compétences critiques et techniques** réunies en Bretagne, territoire dynamique composé de nombreuses structures d'art contemporain dédiées à l'exposition, la collection, la recherche et l'édition.

40mcube est certifié Qualiopi par AFNOR certification au titre de la catégorie des Actions de formation depuis 2020.

Avec le soutien de
Région Bretagne
Département d'Ille-et-Vilaine
Rennes Métropole
Fondation de France
ADAGP

En partenariat avec
Self Signal
revue 02

Avec le mécénat de
Avoxa

40mcube est membre de la Société des Nouveaux commanditaires, des réseaux DCA - Association française de développement des centres d'art, Arts en résidence - Réseau national, BLA! - association nationale des professionnel·les de la médiation en art contemporain, a.c.b - art contemporain en Bretagne, de FormaCulture - réseau des organismes de formation culture en Bretagne et du Pôle de ressources pour l'éducation artistique et culturelle en art contemporain - Bretagne.



La certification qualité a été délivrée par AFNOR Certification au titre de la catégorie d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION

*Certification *Conduire son activité d'artiste plasticien*
Code Répertoire spécifique : RS6179
Certificateur : 40mcube
Date d'enregistrement : 14 décembre 2022



Formation professionnelle pour artistes plasticien·nes

Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none">• Mettre en œuvre la production d'un projet artistique.• Adapter la réalisation d'une œuvre dans différents contextes (exposition, commande d'œuvre dans l'espace public, ou résidence artistique) en respectant le cadre juridique, administratif, institutionnel et financier.• Transmettre son travail artistique dans le cadre d'une conférence, d'un atelier artistique, d'une exposition ou d'un workshop, en adaptant sa présentation selon le public.• Administrer son activité professionnelle d'artiste-auteur·rice en respectant le cadre fiscal, social, juridique et comptable.• Élaborer des outils de communication et une méthodologie de recherches de partenaires.
Programme	<ul style="list-style-type: none">• Accompagnement individualisé dans le développement du travail.• Accompagnement technique dans la production des œuvres.• Mise en réseau avec des entreprises.• Apport critique par des professionnel·les : artistes, théoricien·nes, responsables de structures, critiques, commissaires d'exposition, galeristes, etc.• Propositions d'expériences professionnelles diverses : workshop, conférence, montage d'exposition, etc.• Temps de formations administratives, juridiques et comptables.• Temps de recherche. Les artistes peuvent s'appuyer notamment sur le fonds des Archives de la critique d'art, la documentation du Frac Bretagne, de la bibliothèque de l'Université Rennes 2 et de celle de l'École Européenne Supérieure d'Art de Bretagne.
Intervenant·es	<ul style="list-style-type: none">• Formateur·rices : équipe de 40mcube.• Jury de sélection : un·e commissaire d'exposition indépendant·e ou responsable de centre d'art, un·e artiste-auteur·rice, un·e responsable de 40mcube.• Intervenant·es tout au long de la formation : responsables de centres d'art, frac, musées, écoles d'art, critiques d'art, commissaires d'exposition, galeristes, conseiller·ères aux arts plastiques (Ville, Drac), chargé·es de médiation, chargé·es de collection, éditeur·rices, artistes-auteur·rices...• Jury de certification : 2 représentant·es du milieu professionnel (un·e responsable de structure de diffusion ou commissaire d'exposition indépendant·e, un·e artiste-auteur·rice).
Modalités d'évaluation	<p>L'évaluation des compétences acquises pendant la formation s'effectue de façon constante à partir de contenus développés individuellement, d'échanges collectifs et de mises en situations professionnelles selon les objectifs de chaque module : réalisation de budgets, analyse de contrat, production d'œuvres, développement de partenariats, présentation publique de son travail...</p>
Certification	<p>GENERATOR est une formation professionnelle certifiante. Les compétences délivrées au sein de GENERATOR font l'objet d'un enregistrement au Répertoire spécifique sous l'intitulé « Conduire son activité d'artiste plasticien ».</p> <p>Afin de valider les compétences visées par la certification, trois évaluations sont prévues en cours de parcours avec des jurys différents : 2 mises en situations portant sur un contrat d'exposition et de production avec une structure culturelle et la préparation d'un dossier de candidature pour un appel à projet 1% artistique ; 1 étude de cas sur la conception d'un atelier artistique pour un public scolaire. Une évaluation est prévue à la fin de la formation sous forme d'un entretien avec un jury de 2 représentant·es du milieu professionnel des arts visuels. Le référentiel de compétences et d'évaluations est disponible en ligne sur le site de France compétences.</p>
Indicateurs 2024	<p>Taux de satisfaction : 87 % Taux de recommandation : 83 % Taux de rupture : 0 % Taux de réussite à la certification : 100 % sur 100 % de présence à l'examen</p>

Conditions	<ul style="list-style-type: none"> • Allocation de recherche : 5 000 euros (toutes taxes comprises) • Frais de production : 2 500 euros (sur présentation de factures) • Mise à disposition d'un atelier collectif équipé dans l'entreprise Self Signal.
Durée	<p>Du 6 octobre 2025 au 30 avril 2026</p> <p>Les artistes s'engagent à s'installer à Rennes sur toute la période de formation, soit 7 mois. Certaines absences de quelques jours pour des projets artistiques et professionnels pourront être acceptées par la direction de la formation.</p>
Lieux	<p>GENERATOR est basé à Rennes, ville universitaire qui offre aux artistes et commissaires d'exposition un cadre de travail idéal pour développer leurs recherches.</p> <p>Modules de formation et rencontres professionnelles : 40mcube, Rennes Atelier technique : entreprise Self Signal, Cesson-Sévigné</p>
Pré-requis	<p>GENERATOR est ouvert aux artistes plasticien·nes en début de carrière, français·es ou résidant en France depuis plus de cinq ans et déclaré·es en tant qu'artiste-auteur·rices auprès des services de sécurité sociale, toutes techniques confondues, sans limite géographique, ni d'âge.</p> <p>Les artistes peuvent être issu·es d'une formation en école des beaux-arts (DNSEP) ou universitaire (Master), ou être autodidactes, à condition de pouvoir justifier d'une expérience professionnelle dans le domaine de l'art contemporain (au moins 3 expositions dans des structures culturelles ou galeries françaises ou européennes).</p> <p>L'accès à la certification n'est possible qu'à l'issue du parcours de formation GENERATOR.</p>
Composition du dossier de candidature	<ol style="list-style-type: none"> 1. Dossier artistique avec Curriculum Vitae. Les vidéos devront être visibles sur Internet via Vimeo ou autre plateforme. 2. Lettre de motivation comprenant les pistes de recherche et de travail que le·la candidat·e souhaite développer pendant sa formation. Cette proposition n'a pas à être définitive et pourra changer au cours de la formation. 3. Lettre signée précisant la disponibilité du·de la candidat·e pendant toute la période du programme, soit 7 mois. 4. Formulaire administratif ci-joint.
Envoi du dossier de candidature	<p>Les documents doivent être expédiés par e-mail uniquement, dans un seul dossier PDF réunissant tous les éléments. Pour permettre la bonne gestion de votre candidature, vous devez nommer le dossier PDF contenant les éléments de la manière suivante : « NOM_prenom_generator12_candidature_artiste ».</p> <p>Votre dossier est à envoyer par wetransfer à cette adresse : generator@40mcube.org</p> <p>Deadline : 23 mars 2025 - minuit.</p> <p>Aucun frais n'est demandé pour le dépôt des dossiers de candidature.</p>
Attention	<p>Les dossiers incomplets ne seront pas traités par le comité de sélection.</p> <p>Les responsables de la formation se réservent le droit de modifier les conditions du programme.</p> <p>Le déroulement du programme de formation GENERATOR#12 reste sous réserve de la reconduction des financements.</p>
Accessibilité	<p>Toutes les formations professionnelles de 40mcube sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour nous informer d'un besoin éventuel, vous pouvez contacter, en amont ou pendant votre formation, le référent handicap de 40mcube, Monsieur Cyrille Guitard :</p> <ul style="list-style-type: none"> • par téléphone au 02 90 09 64 11, • ou par mail via l'adresse generator@40mcube.org <p>Vous trouvez en complément du présent document, un livret d'accueil en formation dédié aux personnes en situation de handicap.</p>

Résidence internationale pour commissaires d'exposition

- Conditions du programme**
- Allocation de recherche et cession de droit d'auteur : 2 000 euros (toutes taxes comprises)
 - Prise en charge du transport aller/retour depuis le domicile habituel (train ou avion)
 - Mise à disposition d'un logement
 - Mise à disposition d'un espace de travail avec connexion Internet
- Programme**
- Organisation de rendez-vous avec les différent-es acteur-rices de la scène artistique en Bretagne : artistes, critiques, commissaires, etc.
 - Temps de recherche. Les commissaires peuvent s'appuyer notamment sur le fonds des Archives de la critique d'art, la documentation du Frac Bretagne, de la bibliothèque de l'Université Rennes 2 et de celle de l'École Européenne Supérieure d'Art de Bretagne.
- Engagement**
- Présence à Rennes sur toute la durée de la résidence
 - Rédaction de deux textes critiques sur le travail des artistes du programme
- Durée du programme** **Du 2 au 27 mars 2026**
- Lieux**
- GENERATOR est basé à Rennes, ville universitaire qui offre aux artistes et commissaires d'exposition un cadre de travail idéal pour développer leurs recherches.
- Espace de travail : 40mcube, Rennes
Rendez-vous avec les artistes : studio visit ou 40mcube, Bretagne
- Composition du dossier de candidature**
1. Dossier présentant les recherches menées
Des catalogues et autres textes peuvent accompagner le dossier.
 2. Lettre de motivation.
 3. Formulaire administratif ci-joint.
- Comité de sélection**
- Un-e commissaire d'exposition indépendant-e ou un-e responsable de centre d'art
Un-e artiste-auteur-riche
Un-e responsable de 40mcube
- Un échange par visio-conférence avec les candidat-es peut être sollicité par le comité de sélection.
- Envoi du dossier de candidature**
- Les documents doivent être expédiés par e-mail uniquement**, dans un seul dossier PDF réunissant tous les éléments. Pour permettre la bonne gestion de votre candidature, vous devez nommer le dossier PDF contenant les éléments de la manière suivante : « NOM_prenom_generator11_candidature_commissaire ».
- Votre dossier est à envoyer par wetransfer à cette adresse :**
generator@40mcube.org
- Deadline :** 23 mars 2025 - minuit.
- Aucun frais n'est demandé pour le dépôt des dossiers de candidature.
- Attention**
- Les dossiers incomplets ne seront pas traités par le comité de sélection.
- Les responsables de la formation se réservent le droit de modifier les conditions du programme.
- Le déroulement du programme de formation GENERATOR#12 reste sous réserve de la reconduction des financements.

Les partenaires

40mcube Le centre d'art contemporain d'intérêt national 40mcube est un espace d'exposition, un atelier de production d'œuvres, un lieu de résidence pour artistes et pour commissaires d'exposition, un organisme de formation, et le bureau Bretagne de la Société des Nouveaux commanditaires.

40mcube produit des œuvres, les diffuse sous forme d'expositions ou d'interventions dans l'espace public, met en place des résidences d'artistes, accompagne la commande d'œuvres, en réalise la promotion et la médiation auprès des publics.

40mcube occupe à Rennes des locaux rassemblant un espace d'exposition de 170m², un atelier de production, des bureaux et des salles de réunion.

40mcube est membre de la Société des Nouveaux commanditaires et des réseaux DCA – association française de développement des centres d'art contemporain, Arts en résidence – Réseau national, BLA! – association nationale des professionnels de la médiation en art contemporain, a.c.b – art contemporain en Bretagne, FormaCulture Bretagne, et du Pôle de ressources pour l'éducation artistique et culturelle en art contemporain – Bretagne.

Partenaires privés Pendant leur formation, les artistes sont accueilli-es dans les locaux de l'**entreprise Self Signal** qui met à leur disposition des espaces de travail, des matériaux et permet à chacun-e, selon ses besoins, d'avoir accès à des machines-outils professionnelles et aux compétences des salarié-es de l'entreprise : serrurerie, sérigraphie, menuiserie, découpe numérique... soit plus de 30 métiers différents.

La **société d'avocats Avoxa** accompagne 40mcube dans l'élaboration des contrats types étudiés avec les stagiaires et remis sous forme de livret pédagogique.

Partenaire média La **revue 02** est une revue d'art contemporain créée en 1997. Elle est distribuée à plus de 15 000 exemplaires en France, Belgique et Suisse ; bilingue, 02 est aussi diffusée lors de nombreuses foires en France et à l'étranger dont Paris +, Art Brussels, Artissima, Liste, Artorama, etc.

La revue 02 est partenaire de GENERATOR depuis sa création en 2014.

Les lieux partenaires en Bretagne Le Fonds régional d'art contemporain de Bretagne – Rennes
La Criée centre d'art contemporain – Rennes
Passerelle centre d'art contemporain – Brest
Le musée des beaux-arts – Rennes
Les Archives de la critique d'art – Rennes

Partenaires institutionnels Région Bretagne
Département d'Ille-et-Vilaine
Rennes Métropole
Fondation de France
ADAGP



Données à caractère personnel

Les candidat-es comprennent que leur autorisation pour le traitement de leurs données à caractère personnel est nécessaire pour que 40mcube puisse prendre en compte leur candidature. En application des articles 38, 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et conformément au nouveau règlement général européen sur la protection des données (RGPD) qui a pris effet le 25 mai 2018, les candidat-es bénéficient d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement des données qui les concernent, une limitation du traitement et d'opposition à celles-ci. Si les candidat-es souhaitent exercer ce droit, iels peuvent s'opposer au traitement des données les concernant et iels disposent du droit de retirer leur consentement à tout moment en s'adressant à generator@40mcube.org. Les données ne seront en aucun cas cédées ni vendues.

Appel à candidature 2025

Formation professionnelle certifiante pour artistes plasticien·es
Résidence internationale pour commissaires d'exposition

Formulaire administratif

Document à remplir et à joindre au dossier de candidature

Nom / Prénom

Genre Femme Homme Non-binaire

Adresse actuelle

.....

Email

Téléphone

Site internet et/ou Instagram

.....

Date et lieu de naissance Né·e le.....

À.....

**Nom et date du dernier
diplôme obtenu**

Écoles / Universités